

Médecins



© 2015 Les Echos Publishing

Alors que le volume mondial des applications mobiles santé ne cesse d'augmenter, passant de 6 000 en 2010 à 100 000 en 2013, et qu'on recense, rien qu'en France, trois millions d'objets connectés pour la santé (balances, montres, bracelets), l'Ordre des médecins (CNOM) vient de publier un livre blanc contenant une série de recommandations.

Intitulé « De la e-santé à la santé connectée », le livre blanc veut mettre au clair toutes les notions utilisées : e-santé, télésanté, robotique, m-santé, télémédecine, santé connectée, télésurveillance... et surtout réfléchir aux implications de ces nouvelles technologies. Ainsi, il faudrait, selon le CNOM, une régulation du traitement des données issues de ces objets et applis de santé. Une déclaration de conformité pourrait assurer la confidentialité et la protection des données recueillies, la sécurité informatique, logicielle et matérielle, et la sûreté sanitaire, avant de mettre sur le marché ces nouveaux outils. Un dispositif de vigilance permettrait en outre de faciliter les déclarations de dysfonctionnements.

L'Ordre va même plus loin. Il préconise de faire rembourser par la Sécurité sociale les applications et objets connectés dès lors que leur bénéfice sur la santé individuelle et/ou collective est reconnu ! Autant de recommandations qui devraient faire avancer le débat.

Pour consulter ce livre blanc, rendez-vous sur

www.conseil-national.medecin.fr

© 2015 Les Echos Publishing